

**Communication
de Monsieur Jean-Pierre Husson**



Séance du 7 octobre 2005



Les vieilles forêts

«Forêt, formation végétale où les espèces ligneuses arborées dominent au point de modifier les conditions écologiques qui règnent au sol» J. Dubourdiou *Manuel d'aménagement forestier*. Paris, Lavoisier, 1997

Les forêts appartiennent au monde du vivant et s'organisent dans des formes d'architecture étagées où cohabitent, s'ignorent ou s'opposent des individus de toutes tailles.^[1] Le sylvosystème correspond à une réalité spatiale inscrite en négatif des besoins en terres nécessaires pour nourrir et faire vivre les hommes. Il est complexe, longélique, largement anthropisé, arbitré dans ses évolutions par les décisions d'aménagements retenues sur le long terme en arrêtant des équations qui varient avec la taille et la nature de la propriété.

Le contenu même du mot forêt reste souvent assez flou, des confusions fréquentes étant faites avec les bois, les massifs, voire la propriété. Semblant ne pas se suffire à lui-même, ce mot est fréquemment précisé par l'adjonction d'un adjectif qualificatif le plus souvent épithète. P. Arnould s'est par exemple penché sur les nouvelles forêts,^[2] résultats des différentes phases de rétraction des finages et de reconquête par les bois des friches, terres vaines et autres espaces flous qui avaient leur raison d'être dans les anciens modèles agricoles. Communément, la qualité d'une forêt est précisée par son type de propriété (forêt domaniale, communale, privée), par la nature de l'essence dominante rencontrée (forêt feuillue, résineuse, mixte) ou encore par le choix de mise en valeur arrêté (forêt traitée en futaie, en taillis sous futaie, en taillis). Dans ce dernier cas, le mot forêt est souvent remplacé par celui de bois (bois de

futaie, etc...), la terminologie étant alors plus référenciée à la matière ligneuse sur pied qu'à l'organisation structurelle et au fonctionnement dynamique des peuplements. Espace de compétition, la forêt n'est compréhensible que sur le temps long, en acceptant le rôle essentiel joué par les perturbations, les effets rétroactifs, bifurcations, stress, ruptures, catastrophes, dépassements de seuils et autres phénomènes d'autorégulation. Les recherches conduites sur les écosystèmes forestiers^[3] relèvent d'analyses par échelles emboîtées, principalement l'arbre, la mosaïque, l'éco-complexe. La richesse révélée des sylvosystèmes invite à développer des recherches croisées, globales, pluridisciplinaires, bref de passer des frontières^[4] toujours stérilisantes quand elles sont maintenues. Dans ce contexte se réalisent des moissons croissantes d'acquis générant autant de nouvelles questions. Parfois inattendues,^[5] ces dernières font désormais émerger en force le concept de vieilles forêts. Fruit d'une approche génétique des sylvosystèmes pour les scientifiques,^[6] les vieilles forêts sont aussi des espaces mythiques, rêvés, idéalisés ou craints, portés par des images héritées des récits hagiographiques relayés par les contes et dessins animés.

La conférence proposée poursuit trois objectifs. Elle débute avec une mise à plat amenant à donner une définition élargie des vieilles forêts par rapport au concept de Wildeness^[7] spécifique aux immenses espaces faiblement anthropisés rencontrés dans les pays neufs.^[8] Ensuite sont énoncées diverses facettes de ces forêts mythiques portées par des systèmes de représentations individuelles et collectives qui sont source d'échanges, de débats, d'envies et d'avis exprimés. Deux éclairages principaux seront ici donnés ; ceux des vieilles forêts idéelles, imaginées, rêvées ainsi que les forêts passées nourricières. Enfin, cette présentation montre que ces forêts sénescentes ou sèches sur pied sont aussi des objets de recherche. Elles permettent de rétablir la compréhension des sylvosystèmes dans leur plénitude, leur richesse en biodiversité, les profusions de scénarios d'évolution qu'elles sont capables d'assumer.

Les vieilles forêts, des objets délicats à définir

Connaître, comprendre les vieilles forêts impose de s'inscrire dans une réflexion sur le *continuum* du vivant. Cela cadre avec une analyse sur des temps très longs, pluriséculaires où le cycle forestier peut intégrer toutes les phases d'aggradation, de dégradation, de mort sur pied mais également tous les scénarii de rupture, retours en arrière, effets de rétroaction, jeux de compétition entre les individus ou encore d'alternance entre les essences. Tout cela peut se dérouler et fonctionner à toutes les échelles possibles. Ainsi, dans la taïga, l'arbitrage se fait avec le passage du feu. Ce dernier peut modifier de façon radicale le contenu phytosociologique sur des milliers d'hectares d'un seul tenant. Chez nous, par rapport à notre connaissance passée ou actuelle des forêts peu anthropisées,

les modifications et alternances précédemment citées se réalisent à des échelles modestes, souvent celle de la clairière, de la place de l'arbre effondré.

Comment définir des vieilles forêts ?

L'ajout, en position épithète de l'adjectif «vieille» garde à la forêt un contenu flou. La caractéristique évoquée peut en effet se référer à au moins trois aspects : l'ancienneté de l'occupation, l'âge des arbres qui investissent le terrain, l'aspect général du peuplement qui parfois trahit un vieillissement prématuré d'arbres stressés, placés sur la marge de leur station, voire en position d'ultime résistance dans un milieu hostile (sur les marges polaires, *betula nana* se réfugie dans les combes de neige).

Les trois acceptions évoquées sont porteuses de problématiques et de méthodes d'approches différentes. La continuité de l'état boisé relève du temps d'occupation du sol par la forêt.

Sur la prise en compte de ce critère tendent à converger les préoccupations des forestiers, historiens et archéologues^[9] soutenus dans leurs recherches par les apports innovants des sciences qu'ils utilisent comme auxiliaires (pédologie, stratigraphie, sédimentologie, palynologie, anthracologie, etc...).

La durée d'occupation n'est pas un critère décisif et suffisant pour identifier des vieilles forêts plus spécialement conservées là où les massifs sont longtemps restés enclavés, peu accessibles. Ces derniers paramètres, tout comme les attentes pédologiques et agronomiques^[10] ont varié dans le temps.

Quand la circulation capillaire s'imposait au sein des finages et sur leurs marges, les hommes ont pu exploiter, y compris sous la forme de brûlis temporaires, des espaces qui sont désormais abandonnés depuis parfois très longtemps. Dès lors, seule l'analyse de la mémoire des sols peut attester de changements qui n'ont pas été identifiés faute de disposer de matrice cadastrale ou encore, pour remonter plus loin dans le temps, de profiter de la rédaction de «remembrements» (au XVII et XVIII^{ème} siècles, il s'agit des inventaires de reconnaissances des terres des communautés restaurées après la guerre de Trente Ans).

En plaine, sur l'openfield, la continuité de l'espace boisé est parfois à peine perceptible dans les paysages qui nous ont été légués. Lors de la montée vers le plein démographique des campagnes, de nombreux îlots boisés qui pouvaient attester d'une ancienne avancée de massif ont été gommés, essartés. C'est le cas du bois Voiry à Théod (Meurthe-et-Moselle). Sa couverture de 68,4 ha a été défrichée entre 1835 et 1860. Il n'en reste qu'un bosquet et deux modestes linéaires d'arbres. Même très anciens, ces éléments relèvent difficilement de la définition de vieilles forêts.^[11]

Peut-on parler de vieilles forêts s'il existe seulement de vieux arbres épars ?

Dans les traitements en futaie régulière, les vieux arbres sont *de facto* quasiment exclus. Dans les futaies irrégulières, et plus encore dans les modèles de futaie jardinée, ces individus sont présents de façon isolée ou par bouquets. Quand le dosage entre fonction de production, protection et patrimonialisation s'effectue en faveur des deux derniers paramètres, le pourcentage d'arbres âgés s'accroît. La pyramide des peuplements tend vers l'optimal, avec toutes les classes d'âges représentées. Le choix peut alors résider dans la conservation des arbres sur le retour, dépérissants, voire secs sur pied. Cette situation n'est pas celle d'une vieille forêt mais celle d'un peuplement aménagé pour concilier divers objectifs, par exemple accroître le volume de la nécromasse^[12]. Il peut aussi s'agir de conforter un aspect mosaïque, de préserver des individus exceptionnels, remarquables par leurs spécificités génétiques (arbres plus), par les types d'habitats qu'ils structurent.^[13]

Les forêts hirsutes sont-elles de vieilles forêts ?

Les forêts peu anthropisées, retournées à un cycle pseudo naturel depuis environ un siècle, parfois d'avantage peuvent assez bien répondre à la définition des vieilles forêts si l'on accepte que cette dernière s'écarte du concept de forêt naturelle (Uhrwald). Ces sylvosystèmes abandonnés à leur propres dynamiques dessinent des architectures compliquées où les organisations verticales et horizontales sont entremêlées, avec de nombreux épiphytes, des trouées, des arbres effondrés, des chablis et volis, des arbres creux. Il s'agit de territoires désertés voire interdits d'accès au public,^[14] où la biomasse s'amoncèle,^[15] se recycle au rythme lent des détrivores et xylophages précédés des cavernicoles qui logent dans le bois mort. Ces vieilles forêts sortent du paysage dans la mesure où elles ne portent plus la liaison des hommes dans le rapport au territoire qu'ils habitent. Dans leur dynamique évolutive, elles apparaissent stables, reproduisant une organisation qui tend à lisser l'hétérogénéité des structures entretenues par l'action anthropique.

Les vieilles forêts ont dépassé la phase de capitalisation. Elles se situent en dehors des logiques économiques classiques mais sont précieuses par les externalités qu'elles offrent : leur valeur conservatoire, la biodiversité qu'elles abritent et pérennisent, l'ambition de durabilité^[16] qu'elles portent. Ces vieilles forêts sont placées hors du temps forestier défini par la linéarité mais également par des bifurcations, retours en arrière, ruptures. Elles sont d'autant plus à la mode que nos approches sylvicoles sont désormais portées par des doutes émulateurs, bénéfiques à l'amélioration des connaissances. Ce contexte porteur de novations succède à des siècles de certitudes autoritaires et régaliennes : aux XVII^e et XVIII^e siècles, le temps qu'il fallut pour faire appliquer la mise en règlement

des bois à partir de la promulgation de l'ordonnance de Colbert (1669) ; au cours du XIX^{ème} siècle prolongé jusqu'à la fin de la IV^{ème} République, la mise en place des étapes successives de la conversion des taillis sous futaie initiée par Lorentz puis appliquée avec pragmatisme par ses successeurs afin de créer des futaies régulières.^[17]

Les peuplements des vieilles forêts résultent d'une succession de phases d'accumulation, de stockage puis de déstockage de matière. Cette suite de stades se réalise en abordant également toutes les transitions territoriales possibles. Elles affichent une forte capacité de résilience. Il s'agit de sylvosystèmes plastiques qui ont su surmonter perturbations et stress. Ces forêts ne sont pas des isolats génétiques. Elles restent en liaison avec d'autres espaces grâce à des corridors, des linéaires de connexité. Bref, les vieilles forêts amènent à tenter de comprendre les sylvosystèmes avec des exigences d'échelles spatio-temporelles nouvelles, inédites.

Les vieilles forêts : des forêts rêvées, portées par un fort capital de sympathie

Pour le grand public, les vieilles forêts ne sont pas un objet de recherche. Elles sont cependant bien ancrées au fond de notre imaginaire et portent en nous des joies, des frayeurs, des images et des référents liés à l'enfance. La forêt est pour beaucoup perçue à travers le prisme déformant de l'imaginaire. Nous avons des limites mentales restrictives à propos de la perception de nos espaces forestiers. Ces derniers sont trop souvent qualifiés de sinistres. Ils sont vus sombres (en particulier les pessières), peu accessibles. Naguère, ils étaient peuplés par des pauvres et sont hantés, hier comme aujourd'hui par des exclus, des gens mis ou qui se sont placés sur la marge. C'était le cas des ermites, des détresseurs et plus banalement des délinquants et voleurs de bois poussés par la nécessité. Multirécidivistes et insolubles, ils sont qualifiés «d'inutiles» dans les procès du XVIII^{ème} siècle. Il y avait également nombre de «baraqués» qui travaillaient et vivaient avec leurs familles au coeur de la forêt jusqu'à l'aube du XX^{ème} siècle. Les gens du finage^[18] n'ont, très longtemps fréquenté la forêt pourtant nourricière et salvatrice quand s'imposait une crise, une guerre, des pillages, des épidémies qu'en étant attroupés et organisés par crainte d'être seul et vulnérable dans ce milieu fermé où le regard est vite arrêté.

Les premières descriptions des vieilles forêts arrivées jusqu'à nous sont dressées dans des récits hagiographiques. Les vies de Saint-Colomban, fondateur de Luxeuil, de Romaric retiré sur le Saint-Mont ou encore de Saint-Rouin parti fonder un ermitage dans les solitudes du massif argonnais présentent toutes des forêts hirsutes, rébarbatives, encombrées de feignes, de zones humides aux eaux stagnantes et putrides. Ces forêts sont peuplées de fauves, hantées par le diable, envahies par les maléfices. A leur propos, les textes utilisent davantage

le mot *saltus* que *sylva*. Ceci laisse à penser que les zones floues, abandonnées à leur propre dynamique créent des espaces échevelés, aux architectures confuses ; au total, des paysages bien éloignés de nos actuels sylvosystèmes organisés en «pays sages» (jeu de mot utilisé par Alain Corbin). Les bois sont des espaces que les contemporains d'alors craignent. Le malin y est sensé dominer en maître. Comme lancer des ponts sur une rivière, essarter relève de l'oeuvre pie. Ainsi, dans la *vitae* de Saint-Hydulphe, le retour de la dépouille du frère Stinule ramené de Sainte-Blaise à Moyenmoutier s'effectue «au milieu d'un orage épouvantable qui déracine des chênes séculaires et des hauts sapins mais qui n'atteignit pas les cierges portés par le convoi».^[19] La description de la pérégrination de Déodat amène à évoquer «des hautes montagnes à cimes escarpées et les profondeurs des vallées désertes».^[20] Dans tous les récits hagiographiques, les territoires boisés apparaissent maudits, en déshérence, dangereux, ce qui de *facto* rehausse le courage de ceux qui, poussés par la foi, s'y sont aventurés. Hors *oeukoumène*, les bois sont des espaces de tous les dangers.

Les contes qui ont bercé nos enfances participent également à forger des représentations forestières fausses ou du moins largement erronées. Les illustrations de Gustave Doré^[21] ont largement contribué à véhiculer l'image de sylves inquiétantes, menaçantes, où l'on pouvait se perdre. On est loin des oeuvres des peintres de Barbizon qui décrivent essentiellement des forêts vibrantes, apaisées^[22] ou encore des représentations des affichistes de l'Entre Deux Guerres qui mettent le cadre forestier au service de la promotion touristique.^[23] Les stéréotypes romantiques décrivent des coeurs de forêts très peu soumis à l'emprise humaine. Cette vision à la fois idéale et sévère reste à rapprocher de l'Eden perdu. Elle montre une nature indomptée qui est bien éloignée de la réalité de l'époque. Vers 1840, les forêts sont réduites à leurs surfaces minimales connues. Elles sont partout sur la défensive, plutôt jeunes, parfois exploitées au-delà de leurs réelles possibilités. L'essor routier entrepris amène à désenclaver les derniers massifs restés indemnes car inaccessibles (sous le Second Empire, le tracé de la route du col de la Schlucht permet d'exploiter un immense territoire qui n'était jusqu'alors irrigué que par un lacs de chemins muletiers). L'essentiel des coeurs de massifs formés de forêts dépérissantes, sénescents, abandonnées à l'amplitude complète de leur cycle sylvigénétique disparaît au cours des XVIII et XIX^{ème} siècles, du moins en Lorraine. Au cours de cette époque se conjuguent les effets accumulés de trois données. Le passage progressif vers le plein démographique des campagnes amène à essarter partout, même en altitude et sur les «enver», jusque vers 1 000 m.^[24] L'application trop systématisée de la mise en règlement des forêts, y compris là où les conditions stationnelles sont défavorables à cette pratique (réformation Gallois de 1750 mise en place pour privilégier la production des bois de feu)^[25] détruit ou fait

reculer l'étendue des vieilles forêts relictuelles. Enfin, l'extension sans précédent des bois affectés (surtout sous l'Ancien Régime) au fonctionnement des installations protoindustrielles étend les surfaces traitées en taillis sous futaie, en particulier par des créations *ex nihilo* d'usines situées au coeur des massifs qui étaient restés inaccessibles, déperissants.^[25] C'est le cas dans les massifs de Bitche et ou de Darney où sont créées ou refondées moult usines, surtout établies entre 1730 et 1765.^[26]

La période de rétractation de la couverture forestière affecte et accompagne la période de pré-transition démographique doublée d'une période de faux-semblants dans les progrès agricoles.^[27] La forêt a continué à reculer tant que le rendement foncier des terres marginales (par exemple, les terres à cailloux des revers des cotes bajociennes) ont permis de porter des récoltes de blé qui avait une valeur marchande supérieure à celle liée à l'attente d'une récolte de bois.^[28] Il résulte de cette situation que la couverture forestière est, à l' époque de la mise en place du Code Forestier (1827), sur la défensive, positionnée en négatif des attentes pédologiques et surtout des capacités aratoires attendues^[29], améliorées par les travaux menés par Mathieu de Dombasles. Les limites des massifs sont matérialisées par des lisières régularisées, géométrifiées, abornées, fossoyées. Elles sont le résultat de l'arbitrage souvent autoritaire imposé par l'administration forestière avant tout soucieuse d'arrêter le recul des forêts. Ce qui n'a pas été essarté, grignoté, récolté au-delà des possibilités de régénération semble là depuis des temps immémoriaux. Aujourd'hui, en étudiant la mémoire des sols^[30], archéologues et pédologues dont les travaux sont confirmés par ceux des phytobotanistes savent qu'il n'en est rien. L'apparente stabilité dans la répartition SAU / forêt est l'oeuvre de temps longs et ronds qui se sont succédés. Dans les faits, et à l'échelle des temps très longs, les couvertures forestières ont pu beaucoup changer.^[31] Pour simplifier, nous pouvons estimer que les massifs déjà présents sur les cartes des Naudin offrent un critère susceptible de classement en vieille forêt, celui de présenter la possibilité d'abriter des arbres ayant grandi sur un pas de temps supérieur à la révolution^[32] des essences objectifs que sont le hêtre, le sapin (120 ans) ou le chêne (160 à 180 ans).

Les forêts sur la défensive correspondent à la position rétractée maximale des bois sous la Monarchie de Juillet. Les bois étaient, pour partie, par consensus et plus encore par compromis imposés et négociés des forêts nourricières. Pour répondre aux besoins d'apporter des compléments alimentaires, de la paison, des glands et des fâmes, la forêt était bien sûr essentiellement feuillue, parsemée de nombreux fruitiers. Elle formait une canopée irrégulière, trouée de nombreuses clairières. L'architecture des peuplements était très différente de celle des actuelles futaies régulières, avec des arbres qui, autant que faire ce peut, affectaient un port champêtre, un houppier large, un tronc noueux. Sur

les marges les plus accessibles, surpâturées, la régénération n'était plus assurée. C'est ce que montrent de nombreux tableaux des écoles flamandes datés des XVI et XVII^{ème} siècles. Ces illustrations participent encore à l'imaginaire idéal que nous avons des vieilles forêts, non plus dans la version sanctuaire et placée hors anthropisation mais dans celle d'une forêt vénérable, complexe dans sa morphologie, aussi vieille que ne sont les usages nourriciers souvent qualifiés d'immémoriaux par les archives. Très peu de ces paysages ont été conservés jusqu'à nous. Les prés-bois jurassiens d'altitude^[33] ont gardé jusqu'à hier cette organisation imposée par le compromis fait entre la récolte et le pâturage. Les Anglais ont précocement considéré que ces modèles forestiers hérités avaient une forte dimension patrimoniale. Ils ont su les promouvoir, les faire respecter, les conserver même s'ils ont logiquement évolué quand ils étaient fonctionnels, dépendant du rapport densité/ volumes de prélèvements. Cette forêt plus perçue par l'oeuvre d'art que captée par la réalité inverse les valeurs par rapport à nos attentes actuelles. Grâce à l'action pionnière menée par O. Rackham,^[34] la forêt d'Hatfield, située au NE de Londres, a gardé sa gestion conservatoire des pratiques anciennes. Pour deux tiers, elle est formée de taillis pâturés fermés par de fossés, pour le reste elle est composée de pâtures parsemées de très vieux arbres têtards.

Revisitées par notre imaginaire, notre affectivité, nos éventuelles peurs, les vieilles forêts prennent à ce contact un supplément de sens. Chargées de significations, de symboles, de désirs,^[35] elles sont portées dans le coeur de nos contemporains. Légitimement, ces derniers leur accordent une forte dimension patrimoniale en liaison avec le temps de vie très long, celui de la succession de nombreuses générations d'hommes. Ces forêts sont également des objets scientifiques très précieux qui commencent à livrer des données sur le fil conducteur de la vie.

Les vieilles forêts porteuses de paradoxes assez bien dépassés

Les vieilles forêts sont tout à la fois des territoires d'envie, de rêves et de projets scientifiques. Mal identifiées, parfois confondues avec les forêts naturelles, elles sont généralement fermées au public ou soumises à une fréquentation réglementée, balisée, limitée. Leur promotion/protection sous-tend la menée de négociations, de choix et d'arbitrages (par exemple, la création d'espaces tampons) conçus dans une approche globale et écosystémique. Au moins quatre préoccupations parfois difficiles à faire cohabiter invitent à mener une politique de conservation des vieilles forêts. Peu aisées à définir, ces dernières répondent à plusieurs acceptations et à plusieurs emboîtements d'échelles très pertinents, en particulier le bouquet d'arbres exceptionnels ou encore l'échelle du massif identifié par une unité stationnelle. Il peut aussi s'agir de territoires

fort vastes, habitats d'espèces animales ou végétales inféodées, par exemple la zone du grand tétras qui couvre l'ensemble des parties sommitales vosgiennes. Les espaces concernés sont d'ordinaire structurés par une cohérence interne et spécifique. Ainsi, les forêts rhénanes méritent d'évoluer avec un retour partiel à un régime hydrologique ponctué par des inondations.

Les vieilles forêts s'identifient par rapport aux critères précités (la continuité de l'état boisée, l'âge des arbres, l'architecture dynamique des peuplements). Structurées en mosaïques, elles méritent d'être appréhendées de façon globale, en tenant compte des écosystèmes d'interfaces qui se dessinent sur leurs marges. Pour partie, il s'agit de territoires idéalisés et désirés. Ces forêts font résonner en nous des questions culturelles et métaphysiques.^[36] Elles doivent cependant échapper à la sacralisation pour rester vivantes, complexes, non figées.^[37]

En me rapprochant tout en actualisant les préceptes énoncés dès 1974 par F. Ramade,^[38] je considère que les vieilles forêts offrent au moins quatre axes d'intérêt. Ce sont des objets de recherche. La comparaison de leur fonctionnement avec les forêts anthropisées aide beaucoup à comprendre et à mesurer leurs capacités de résilience et de résistance aux diverses formes d'invasions et d'agressions. Elles permettent aussi de réfléchir au rendement global et à long terme des sylvosystèmes étudiés en retenant un maximum de paramètres d'évaluation. Elles sont des objets de représentation, des images, des traits d'union avec des passés qui renvoient à des processus d'évolution génétique désormais modélisables. Enfin, les vieilles forêts sont porteuses de réflexions éthiques. Leur préservation relève du devoir que nous avons à transmettre un patrimoine - ressource dont nous ne sommes que les usufruitiers. La fin de cet exposé apporte des éclairages à propos des quatre points évoqués refondus grâce aux exemples choisis, autour du projet scientifique et des images véhiculées par les vieilles forêts.

L'examen des vieilles forêts amène à repenser autrement les sylvosystèmes

Les vieilles forêts abritent des essence caractéristiques des stades ultimes de la dynamique naturelle des écosystèmes forestiers (J.-L. Dupouey, 2002). Ces peuplements abritent un maximum d'essences climaciques. Résultat d'une série de sélections successives, ces formations pérennisent des peuplements hétérogènes maintenus jusqu'à l'effondrement ; c'est là le point de départ du renouvellement par une trouée, ce qui est parfois appelé la dynamique des brèches (H.-J. Otto). Avant de tomber, l'arbre sénescent gagné par la sécheresse sur pied perd graduellement son houppier. Il voit son système foliaire s'amoin-drir à un rythme lent ou accéléré, au gré des capacités à dominer les stress et les dégâts provoqués par les chablis, voire le passage du feu. Les écomosaïques dessinées sont mobiles, mouvantes. Leurs études nourrissent les recherches nécessaires à la compréhension des habitats.

Elles couplent des inventaires avec des analyses phytosociologiques et phytoécologiques. Les vieilles forêts se prêtent aussi à des recherches sur les architectures végétales peu ou pas arbitrées par des aménagements, laissées à leur compétition interne de côtoiement d'unités vivant à des rythmes différents, avec des dominants, des dominés et des parasites. Le maintien de vieilles forêts pérennise la survie d'espèces menacées d'extinction. D'autre part, en vieillissant, la forêt engage un cycle hétérotrophe^[39] qui succède à la phase autotrophe de croissance (phase où l'arbre produit sa propre matière organique à partir de substances minérales et d'eau). Les phases de maturité avancée et de déclin de l'arbre amènent à la modification des humus (passage du moder au dysmull). Pour simplifier, par rapport au processus de vie des arbres, la phase hétérotrophe assure le bouclage du cycle et la phase autotrophe son recommencement. L'écroulement de l'arbre provoque le passage brutal d'une phase à l'autre. Bref, le maintien de vieilles forêts permet d'appréhender la sylvigénèse dans toute sa complexité. Cette place donne des arguments, des éléments de réflexion à propos de la conduite d'une gestion conservatoire des bois. Pérenniser des vieilles forêts contribue à mieux cerner la bonne santé des sociétés d'arbres et à comprendre les cycles et alternances qu'ils connaissent sur des pas de temps très longs.

Les vieilles forêts : des objets de représentation^[40]

Objets de recherche et d'interrogations croisées et pluridisciplinaires pour les scientifiques, les vieilles forêts sont également le sujet de représentations mentales, idéelles, vernaculaires (le pittoresque, voire parfois l'exotisme contenu dans les architectures inextricables des vieilles forêts). Cette dernière approche donne libre cours à une forte dimension affective, subjective qui peut être cristallisée,^[41] amenant à créer des situations de blocage à propos de ces territoires chargés de symbolique.

Les vieilles forêts peuvent être perçues comme des lieux attribués. Elles sont par exemple identifiées comme l'habitat d'une espèce emblématique (le bison d'Europe en forêt de Bialowiesza). Elles sont aussi des lieux génériques. En effet, elles peuvent être accaparées, vues ou perçues à travers la publicité. Elles sont alors assimilées à un produit issu d'un territoire naturel, préservé, authentique. Enfin, il peut aussi s'agir de lieux de condensation, avec des forêts à très forte dimension patrimoniale^[42] et historique.^[43] La forêt domaniale de Tronçais (Allier) a été sortie de la ruine par Colbert. Elle conserve des chênes vénérables, exceptionnels qui rappellent que la grande Ordonnance de 1669 plaçait dans ses priorités la production de gros bois destinés à la construction de navires de ligne. La forêt domaniale de la Grande Chartreuse (Isère) abrite également de très vieilles pessières-sapinières mêlées de hêtres et d'érables. Pour ce massif est entreprise une tentative, à ce jour inédite, de classement de ses bois en AOC.

Vieilles forêts, vieux arbres peuvent désormais être perçus comme des produits d'appel pour publiciser un espace organisé en territoire de projet (CdC, pays, PNR). Au sein des massifs, sections de vieilles forêts et bouquets de vieux arbres sont des ornements exceptionnels de plus en plus pris en compte. La fin de cet exposé propose trois éclairages régionaux.

Sur le versant est du massif du Ventron, la forêt communale de Kruth-Wil-denstein a, au cours du XIX^{ème} siècle fini par être épuisée suite au traitement en taillis en taillis sous futaie à révolutions rapprochées imposé pour alimenter les verreries locales en bois de feu. La fin de l'ère protoindustrielle à laquelle succède la phase de déclin démographique consacrent, dans un premier temps, une étape de convalescence puis d'aggradation des volumes sur pied. Depuis près de trois générations, la mécanisation des coupes s'étant imposée, ce massif longtemps placé sur un glacis stratégique a été progressivement laissé à lui même.

Sur ce revers (600 m de dénivelé sur 2,5 km de distance entre le Grand Ventron et le lac de Kruth), la récolte et le débardage ont été arrêtés. Aujourd'hui, la forêt présente un aspect exubérant, hirsute. Elle est envahie par la nécromasse, peuplée de nombreux arbres creux. Au delà du faite, sur le versant ouest balayé par les flux océaniques croît une hêtraie très régularisée, la forêt du Rupt Fourchu (Ventron). Le contraste qui oppose les deux massifs qui se jouxtent est très marqué. Il résulte de deux choix sylvicoles diamétralement opposés. La sagesse voudrait que la forêt exposée au vent offre une canopée indentée, rugueuse pour amoindrir les effets de l'érosion éolienne. Sur le versant alsacien, la forêt de Kruth est devenue un laboratoire pour étudier la dynamique sylvicole interne. Sa présence limite l'érosion linéaire et atténue les risques, les conséquences désastreuses que pourraient générer les mouvements locaux du foehn.

Quand elles stratifient des enjeux délicats qui résultent de cohabitations entre des fonctions difficiles à harmoniser, les forêts peuvent être des objets de conflits. Cela aurait pu être le cas à propos de la forêt domaniale du Romersberg (420 ha) située en lisière de l'étang du Lindre (Moselle). Sa mise en réaménagement date de la réactivation du programme Natura 2000. Pour réussir cette opération, il fallait établir une concertation entre les acteurs locaux : l'ONF gestionnaire de la propriété, le PNR, le Conservatoire des Sites Lorrains de Fénétrange (CSL) et l'opinion publique partiellement représentée par des associations (la LPO par exemple). Ce massif abrite des mardelles et forme surtout un des grands barreaux des échelles empruntées par les espèces migratoires. Il sert d'habitat au gobe-mouche à collier, un petit oiseau devenu fort rare et qui se nourrit de l'entomofaune abritée dans la nécromasse des arbres. Pour concilier et trouver une cohérence à cette chaîne d'interactions, l'aménagiste^[44] a privilégié une approche patrimoniale. Par référence au passé des bois des sa-

lines, et en tenant compte des bois suspectés de mitrailles, l'ONF a défini des îlots de vieillissement peuplés de surréserves, avec des arbres conservés sur pied bien au-delà de leur âge d'exploitabilité. Ce sacrifice d'exploitation est évalué à 6% mais il permet de réussir le projet de requalification souhaité. La hausse de la production de bois mort est la condition *sine qua non* au maintien des habitats. Le réaménagement décidé, respectueux de positions qui auraient pu conduire à l'affrontement, est entre nature et société, économie et écologie. Il revêt une intéressante dimension patrimoniale.

Dans les deux exemples évoqués précédemment, vieilles forêts et bouquets de surréserves répondent principalement au respect de l'optimisation de logiques écologiques. L'emballement, la dilatation constatée de la notion de patrimoine^[45] amènent désormais à articuler, trouver de la cohésion entre, d'une part, un objet de patrimoine placé à l'interface des notions de culture, territoire, histoire et devoir de mémoire et d'autre part, le souci de conserver des arbres très âgés. Désormais, les polémopaysages installés sur les cicatrices du front^[46] sont confrontés à des arbitrages d'aménagement très délicats. Sur la topographie très heurtée, héritée des conflits, ont été créés des reboisements majoritairement résineux qui suppléaient aux insuffisances des régénérations naturelles. Les grands chablis de 1990 et 1999^[47] ont montré la vulnérabilité des reboisements prématurément vieillis.

Suite à cela, le substrat fossilisé a été partiellement exhumé ainsi que les plantes obsidionales, témoins des occupations agricoles antérieures et de l'épisode guerrier. Presque un siècle a été nécessaire à la recréation de l'ambiance forestière et de la reformation d'horizons pédologiques susceptibles d'accueillir le pain racinaire des hêtraies. Dans ce contexte sylvicole assez complexe, l'ONF doit effectuer des arbitrages, conserver une dimension mémorielle dans ses aménagements. Les «quilles», autrement dit les arbres jeunes ou matures laissés ébranchés, éhoupés après 1918 et qui ont pu survivre^[48] sont aujourd'hui secs sur pied, parfois effondrés. Récemment, un de ces gros chênes qui témoignait de la fonction nourricière des bois avant 1914 a été déposé dans l'église de Fey-en-Haye pour être ultérieurement traité, conservé. C'est là une autre forme d'épilogue atypique pour éclairer les questions posées par les vieilles forêts.

Se préoccuper des vieilles forêts relève d'une démarche plurielle engagée sur des pas de temps originaux^[49] pour formuler et énoncer des questions sur l'hétérogénéité du vivant et sur les cycles de vie dans des temps longs et ronds observés dans la nature, des choix des indicateurs patrimoniaux à établir, etc. Les questions posées à propos des vieilles forêts sont plus nombreuses que les réponses que nous pouvons apporter. Elles sont libellées et transcrites dans des approches pluri et transdisciplinaires qui amènent à des rapprochements origi-

naux (entre forestiers et archéologues par exemple).^[50] Leurs études participent à l'élaboration de nos interrogations sur les systèmes-temps.^[51]

Reconnues pour leur remarquable richesse, les écosaisies formées par les vieilles forêts sont le support à des négociations à entreprendre ou à poursuivre afin de faire concilier les avancées scientifiques avec les images et les attentes exprimées par le public. Elles sont également de modestes marqueurs conservatoires utiles pour préparer le maintien en bonne santé de nos futures forêts.



Discussion

Le Président Guerrier de Dumast remercie le conférencier et rappelle quelques souvenirs personnels, notamment sur le Liban où il ne reste plus aucun cèdre. Il souligne que les propos de Monsieur Husson ont mêlé avec bonheur les données scientifiques et les considérations sociologiques et poétiques. L'idée de forêt s'associe aux souvenirs d'enfance, aux notions de repli, de caché, d'obscur, de même qu'à toutes les formes de révolte, de Robin des Bois aux souvenirs récents de la résistance.

Madame Mathieu rappelle l'utilisation de la forêt dans l'œuvre de Shakespeare. Elle montre que le passage dans la forêt transforme les individus comme c'est le cas dans *As you like it*.

Monsieur Kevers-Pascalis évoque le souvenir d'une révolte des Liégeois, en 1468, qui, pour ne pas être massacrés par les troupes du Téméraire, se sont réfugiés dans la forêt.

Monsieur Le Tacon donne la version anglo-saxonne de la vieille forêt (old forest) et la définit comme une forêt jamais traitée par l'homme. Il rappelle des synonymes tels que «forêts anciennes» ou «forêts primaires». Aucune n'aurait plus de trois siècles environ, sauf peut-être aux Etats Unis, dans le Colorado. La plupart de ces forêts a été détruite à 80 %. Celles qui restent se trouvent en Amazonie, au Canada, en Afrique, en Asie du sud est, en Sibérie, en Pologne et en Finlande. En France, il n'y en a plus. Certaines vieillissent parce qu'on les préserve sous forme de parcs nationaux. La forêt de Barbizon a été préservée parce que certaines personnes n'ont pas craint de s'opposer à l'administration forestière.

Monsieur Lanher avance le terme de «*silva forestis*» et le définit comme la partie du territoire située en dehors de ce qui est occupé par les humains. Il servait souvent de refuge aux repris de justice comme l'attestent certaines œuvres littéraires telles «Le roman de Renard». C'était aussi le lieu des chasses

seigneuriales, de la cueillette du gui ou de la récolte du miel. L'essartage les a éliminées au profit de terres cultivées.

Monsieur Curien se demande si la forêt de Ventron qu'il connaît bien et qui ne comporte aujourd'hui que des épicéas était la même autrefois.

Monsieur Husson pense qu'elle ne comportait alors que des taillis, des hêtres et du bois blanc.

Madame Keller-Didier évoque le souvenir des tempêtes et se demande comment s'est formé un arbre hybride le sapin/hêtre.

Monsieur Husson pense que les forêts résistent bien aux tempêtes à cause de la rugosité des troncs de leurs arbres. Quant au sapin/hêtre, c'est une vieille histoire d'amour.

Monsieur Perrin insiste sur l'aspect magique de la forêt et rappelle les histoires de Lancelot et de la légende arthurienne.

Monsieur Vicq demande si l'on peut évaluer l'âge moyen des arbres les plus vieux de la Lorraine.

Monsieur Husson pense qu'ils ont en moyenne 3 à 400 ans et qu'ils se trouvent dans la forêt de la reine.

Monsieur Schissler demande si on a pu observer une déforestation liée au développement industriel.



Notes

- [1] Dans son traité de sylviculture publié en 1889, Boppe précise : «Dès que les arbres sont groupés en peuplement, on les voit perdre leur individualité pour concourir à la formation de cet être nouveau, unique que l'on appelle la forêt. Celle-ci fonctionne comme un organisme complexe».
- [2] Arnould P. Les nouvelles forêts françaises. Paris, *L'Information géographique*, 1995, 4, p. 141-156.
- [3] Otto H.- J. *Ecologie forestière*. Paris, Institut pour le Développement Forestier, 1998, 397 p.
- [4] Jollivet M. (dir.) *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*. Paris, ed. du CNRS, 1992, 589 p.
- [5] Dupouey J.-L., Dambrine E. *La mémoire des forêts Actes du colloque*, «Prêt, archéologie, environnement». Paris, Editions ONF, 2007, 294 p.

- [6] Schnitzler- Lenoble A. *Biodiversité, sylvigénèse, valeur patrimoniale des forêts primaires*. Paris, Tec et Doc, 2002, 271 p.
- [7] Harris C. A la recherche de la Wilderness en Colombie Britannique. Lille, *Hommes et terres du Nord*, 2001, 3, p. 159- 168. Le concept de nature sauvage, préservée, laissée à ses processus d'autorégulation est en relation étroite avec le mythe de l'Eden fortement ancré dans la culture biblique des WASP (White Anglo- Saxons protestants).
- [8] Créé en 1872, le parc du Yellowstone couvre 8853 km², ce qui équivaut à la taille d'un très gros département. Jusqu'au déclenchement des immenses feux de forêts de 1988, il a été abandonné à ses propres processus naturels d'aggradation, de dégradation, ruptures et retours en arrière. En Europe, la situation diffère. Les massifs forestiers sont partout marqués par le sceau de l'anthropisation. Au sein du très vaste massif de Bialowiesza (Pologne) sont préservés 4 500 ha de réserve intégrale. La forêt perdue depuis des lustres comme forêt frontière et naguère comme espace cynégétique princier.
- [9] Coupler forêt et recherche archéologique relève d'un choix novateur. Cette orientation permet de mieux sérier les problèmes et interrogations portées sur le fonctionnement du vivant sur des pas de temps très longs.
- [10] Peltre J. Bons et mauvais pays dans la Lorraine ducale au XVIII^{ème} siècle. Liège, *Mélanges offerts au Professeur F. Dussart*, 1980, p. 229- 237.
- [11] Le muguet est strictement inféodé à la strate herbacée des vieilles forêts.
- [12] Vallauri D., André J., Blondel J. Le bois mort, une lacune des forêts gérées. Nancy, *Revue forestière française*, 2003, 2, p. 99-112. Nos forêts gérées contiennent à peine 2,2 m³ de bois mort /ha. Ces mêmes forêts laissées à elles mêmes abriteraient 40 à 200 m³ par hectare. Ce volume génère une biodiversité foisonnante.
- [13] Rameau J.-C. Gestion de la diversité végétale : état et perspectives. Nancy, *Revue forestière française*, 2002, 6, p. 533- 546.
- [14] C'est le cas dans les réserves intégrales interdites au public. Pour tout ce vocabulaire technique, consulter : Da Lage A., Métaillé G. (dir.) *Dictionnaire de biogéographie végétale*. Paris, ed. du CNRS, 2000, 579 p.
- [15] Dans la réserve intégrale de Fontainebleau, le volume de bois mort par hectare varie entre 92 et 145 m³. La part des volis avoisine 30% (souce Vallauri D et ali., ref. cit.).
- [16] Brédif H., Boudinot P. *Quelle forêt pour demain ?* Paris, l'Harmattan, 2000, 249 p. «La durabilité a besoin de temps, de sérénité, de complicité et de désir pour s'épanouir».- (p. 236).
- [17] Degron R. *Forêt et société : bilan, contrastes, rythmes et ruptures dans l'espace forestier lorrain*. Nancy 2, thèse de géographie, 1999, 404 p.

- [18] Jolas T., Zonabend F. Gens du finage, gens des bois. Paris, *Annales Economie, Société, Civilisation*, 1973, 1, p. 285-305.
- [19] Parmentier D. Les forêts dans la Haute Vallée de la Meurthe du XIV au XVIII^{ème} siècles dans : Kinossian Y. (dir.) *Du bois dont on fait les Vosges*. Epinal, Archives départementales, 1998, 184 p., p. 115-131, cit. p. 116. Pfister Ch. Les légendes rimées de saint Dié et saint Hydulphe. Nancy, *Annales de l'Est*, 1899.
- [20] Parmentier D , ref. p. 116.
- [21] Dessinateur, peintre et lithographe, Gustave Doré (1833-1883) a, entre autre, illustré les contes de Perrault. Les dessins contenus dans l'ouvrage de F. Depelchin *Les forêts de la France*. Tours, Mame, 1886, 440 p., relèvent de la même propension à présenter des forêts profondes, dominées par des arbres vénérables, dépérissants, immenses. C'est bien sûr une vue de l'esprit quand on sait que la forêt est encore à l'époque convalescente, agrandie par les jeunes reboisements effectués sous le Second Empire, améliorée par le lent passage à la conversion. De 6,4 millions ha en 1827, la surface boisée atteint 9,2 millions ha en 1878 (+ 0,45 million ha en Alsace-Lorraine). Rousseau P. L'évolution des forêts françaises métropolitaines d'après les statistiques forestières. Nancy, *Revue forestière française*, 1990, 1, p. 56-66.
- [22] Voir également les oeuvres de peintres de la France de l'Est comme E. Gerlach (Vexaincourt, 1932) ou Alfred Renaudin (Les Vosges vues vers le Donon, 1930).
- [23] Baumeister M., Cardew M., Linot M., Madesclaire A., Vial I. *Forêts et paysages en Lorraine , cahier de lecture*. Metz, C.R.P.F, 2002, 133 p.
- [24] Garnier E. *Terre de conquête, la forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*. Paris, Fayard, 2004, 620 p.
- [25] Husson J.-P. *Les hommes et la forêt en Lorraine*. Paris, Ch. Bonneton, 1991, 318 p., p.89.
- [26] A. D. Moselle B 10131 Extrait du procès- verbal de visite de la maîtrise de Sarreguemines en 1754 : «Les usines, forges et fonderies de Mouterhouse ainsi que les hameaux sont enclavés dans cette forêt (la foresterie de Lemberg), en sorte que tous les fonds qui s'y rencontrent sont en nature de terres, prez, étangs et arrêts d'eau» folio 69.
- [27] Moriceau J.-M. *Terres mouvantes, les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation*. Paris, Fayard, 2002, 445 p. *L'élevage sous l'Ancien Régime, XVI-XVIII^{ème} siècles*. Paris, SEDES, 1999, 256 p.
- [28] Guyot Ch. *Rapport sur l'état de l'agriculture en Lorraine*. Nancy, Hinzelin, 1889, 47 p.
- [29] Haudricourt A., Jean- Bruhnes M. *L'homme et la charrue à travers le monde* .Paris, Gallimard, 1955, 507 p.

- [30] Koerner W. *Impacts des anciennes utilisations agricoles sur la fertilité du milieu forestier actuel*. Paris VII, thèse de géographie, 1999, 186 p. + annexes.
- [31] Ainsi, l'actuel bois d'Anciotta conserve dans la mémoire de son sol et dans le couvert végétal herbacé les témoins du temps où avait été créé, à la fin du Bas Empire, un finage situé en position défensive, localisé sur des sols très minces. Bruant Ph. *Recherches sur les désertions rurales en milieu forestier : le bois d'Anciotta, commune d'Allain (Meurthe-et-Moselle)*. Nancy 2, thèse de géographie, 1987, 294 p.
- [32] Révolution : terme technique sylvicole devenu obsolète. Il définit la durée du cycle cultural d'une série traitée en futaie régulière, aménagée par la méthode des affectations permanentes. Dubourdieu J ; *Manuel d'aménagement forestier*. Paris, Lavoisier, Tec et Doc, 1997, 244 p.
- [33] Turc L. Sylviculture et paysages forestiers de la Franche-Comté médiévale. Besançon, *Nouvelle revue franc-comtoise*, 1954, 4, p. 201-220.
- [34] Rackham O. *The last Forest : the story of Hatfield forest*. Londres, Dent, 1989, 301 p. *Ancient woodlands. Its history, vegetation and uses in England*. Londres, Arnold, 1980.
- [35] Corbin A. *L'homme et le paysage (entretien avec Jean Lebrun)*. Paris, Textuel, 2001, 190 p.
- [35] Végélésis E., Lecomte F. L'autre visage de la forêt. Ce que vit le forestier en son miroir. Nancy, *Revue forestière française*, 2000, 6, p. 559-565.
- [37] Roman-Amat B. Du sacré en forêt, ou des vrais enfers et des faux paradis. Nancy, *Revue forestière française*, 2001, 2, p. 217.
- [38] Ramade F. *Élément d'écologie, écologie appliquée*. Paris, MC Graw- Hill, 1974.
- [39] Hétérotrophe : plante ou animal qui consomme les substances organiques élaborées par d'autres êtres vivants. André J. La phase hétérotrophe du cycle sylvigénétique. Paris, *Dossiers de l'environnement de l'INRA*, 1997, 15, p. 87-100.
- [40] Corvol A., Arnould P., Hotyat M. *La forêt, perceptions et représentations*. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- [41] Debarbieux B. Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. Paris, *L'Espace géographique*, 1995, 2, p. 97-112.
- [42] Husson J.-P. Les forêts patrimoniales dans Chabin J.-P. (dir.) *La forêt dans tous ses états, colloque de l'association interuniversitaire de l'Est*. Besançon, Annales universitaires de l'Université de Franche - Comté, 2005, n° 785, 410 p., p. 249-259.
- [43] Degron R., Husson J.-P. Les forêts historiques. Paris, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 2001, 2, p. 143-149.

- [44] Degron R., Gallemant C. Une intégration maîtrisée des fonctions environnementales dans l'aménagement de la forêt domaniale du Romersberg. Nancy, *Revue forestière française*, 1999, n° spécial, p. 138-148.
- [45] « Le patrimoine se constitue, se crée, se protège mais aussi se détruit. Il est le visage vivant, multiple et complexe d'une nation ».
- [46] Corvol A., Amat J.-P. (dir.) *La forêt et la guerre*. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- [47] L'ouragan du 26 décembre 1999 dans l'Est de la France. Nancy, *Revue géographique de l'est*, 2000, 3, 46 p.
- [48] Ces arbres conservent des plaies, des obus. Ils peuvent être cloués de barbelés, d'isolateurs de lignes électriques ou encore montrer des échelles dressées à même le tronc pour servir d'observatoire.
- [49] Alexandre F., Génin A. Temporalités de la biosphère : les trois temps de la végétation. Paris, *L'Information géographique*, 2005, 3, p. 45-65.
- [50] C. et G. Bertrand *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris, Arguments, 2002, 311 p., cit. p. 130 «L'écologie historique étudie les rapports entre les sociétés successives et les espaces géographiques transformés pour produire, habiter, rêver».
- [51] Chesneau J. *Habiter le temps* Courtrai, Bayard, 1996, 344 p. «Le temps système est comme sorti de son lit naturel dès l'envol de l'économie capitaliste au XVIII^{ème} siècle».